

Bulletin général des industriels de Seine-et-Marne (Cote : REV301)

Transcription de divers extraits du bulletin

Bulletin n°84, mai 1930, réunion du conseil

« Il est présenté au conseil divers renseignements qui confirment les indices d'un ralentissement dans les affaires. Les demandes d'embauche deviennent plus nombreuses. Par ailleurs, pour des raisons diverses, qu'il y aura lieu de démêler, la Société d'Immigration n'arrive plus à procurer la main d'œuvre étrangère qui lui est demandée. Peut-être, les Offices de placement ou le Ministère du Travail, n'accordent-ils plus les autorisations nécessaires. De plus, l'industrie charbonnière traverse une crise grave de surproduction. Dans la région, toutefois, le travail est normal et un certain nombre de maisons continuent à rechercher de la main-d'œuvre spécialisée. »

Bulletin n°91, février 1931, réunion du conseil du 26 février 1931

« Le nombre d'heures de travail, dans la plupart des industries, est réduit et souvent tend encore à diminuer. [...] Le conseil, tout en ne considérant pas la situation économique actuelle comme alarmante, est unanime à constater que la crise est sérieuse et qu'il est du devoir de tous, tant des pouvoirs publics que des particuliers, de prendre toutes mesures utiles pour arriver à améliorer les prix de revient qui sont trop élevés comparés à ceux des pays concurrents. »

Bulletin n°96, octobre 1931, réunion du conseil du 22 octobre 1931

« M. le Président présente la situation des industries de la région qui se caractérise par la cessation presque complète des ordres pour l'exportation, la restriction des ordres venant de l'intérieur et, par suite, la diminution sensible des heures de travail allant jusqu'à 30 à 35 heures par semaine dans un certain nombre d'industries. Ces résultats défavorables sont confirmés par quelques adhérents et même largement dépassés dans plusieurs exploitations qui voient leur activité réduite des deux tiers. En ce qui concerne l'exportation, M. le Président donne des renseignements sur un certain nombre de mesures prises dans un certain nombre de pays : Hongrie, Espagne, Russie, Angleterre, Allemagne... qui pratiquement, se ferment à nos exportations tout en nous inondant de leurs produits, et il fait ressortir que, dans les circonstances actuelles, notre pays doit sortir des méthodes traditionnelles pour pratiquer une politique douanière de contingentement et de réciprocité qui sauvegarde notre production.

Bulletin n°119, juin 1934, Assemblée générale du 14 juin 1934, rapport du secrétaire général Vernin

« [La marche de notre groupement] s'est poursuivie sous le signe de la crise, crise redoutable dont nous subissons journellement les répercussions dans chacune de nos industries et dont on ne peut encore mesurer la durée. Je me contenterai de vous donner quelques chiffres. [...] Au point de vue du chômage total, les chiffres fournis par notre département seraient peu importants, si quelques communes de l'arrondissement de Meaux : Chelles, Villeparisis, Mitry-Mory, etc..., n'étaient habitées par des travailleurs de Paris. C'est surtout en effet dans ce coin du département que se trouvent les 745 chômeurs secourus à l'heure actuelle ; ils sont seulement 17 à Melun, 33 à Meaux, 9 à Montereau, ce qui est insignifiant. Cet hiver, le nombre le plus élevé de chômeurs a été de 1410 contre 1330 au début de 1933 et de 1540 en février 1932.

Mais le nombre des chômeurs partiels est beaucoup plus élevé. Bien des maisons et des entreprises ne font plus 48 heures ; certaines même sont descendues à 40h, 36, 32 et même 24 heures. En même temps les primes de toutes sortes se trouvent supprimées, ce qui diminue sensiblement la rémunération globale de l'ouvrier. On peut estimer, d'après une enquête récente, que la diminution de rémunération, par rapport à 1930, va de 20% au minimum à 50%, selon le genre d'industries ou d'entreprises.

Nous devons nous estimer heureux de constater que l'intensité d'une telle crise n'ai pas atteint notre Groupement d'une façon plus vive, puisque le nombre de nos adhérents s'est maintenu à 290 au lieu de 294 l'an dernier. On se défend donc tant bien que mal contre la pénurie des affaires, et si les pouvoirs publics veulent bien nous y aider, il faut espérer que nos industries franchiront sans trop de dommages cette dure période. [...]

Les marchés à l'exportation se ferment ; chaque courrier nous apporte les mêmes plaintes : « Vos prix sont trop élevés, nous ne pouvons plus vendre si vous ne réduisez pas vos conditions. » Comme celles-ci ont été réduites au maximum, on se trouve dans une impasse dont on ne peut guère s'échapper. C'est, en effet, une phrase banale de répéter que souvent nous récupérons à peine nos frais généraux et des maisons importantes nous ont déclaré que, depuis un an, elles visaient simplement à occuper la main-d'œuvre le plus longtemps possible. »

REV 301/8



GROUPEMENT GÉNÉRAL des INDUSTRIELS de SEINE-et-MARNE

SIÈGE SOCIAL : 9 bis, Avenue Galliéni

MELUN (Seine-et-Marne)

Téléphone : Melun 325

N° 84

BULLETIN DE MAI 1930



SOMMAIRE :

Convocation aux Assemblées générales du 19 Juin, page 5.

Chronique corporative, page 6

Groupement général des Industriels de Seine-et-Marne. Réunion du 8 Mai 1930, page 6.

Assurances sociales, page 9.

Le Mois économique, page 16.

Main-d'œuvre étrangère. — Rupture de contrat, page 16.

Les dégrèvements d'impôts, page 16.

Offres et demandes, page 21.